

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 06 JANVIER 2017 à 17 H 30

Etaient présents : MM. MAGNE Gérard, BEAUDET Malika, CAGNAC Françoise, CAUSSANEL Vincent, CAVALIE Bernard, DHIEUX Eliane, DORANGE Robert, REYNAL Olivier.

Absents : MM. CAVALIE Sylvain, FAU Christian, HIRONDELLE Anne-Marie (pouvoir à B. Cavalié)

Secrétaire : M. Bernard CAVALIE

1) **Adoption du procès verbal de la dernière réunion**

Le procès verbal de la réunion du 25 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

2) **Substitution de la nouvelle Communauté de Communes à ses Communes** **Membres pour le prélèvement au FNGIR**

Le Maire expose au Conseil Municipal les dispositions règlementaires permettant à la Communauté de Communes Grand-Figeac, Haut-Ségala, Balaguier d'Olt, sur délibérations concordantes de son organe délibérant et des Conseils Municipaux de ses communes membres, de se substituer à ses communes membres pour prendre à sa charge leur prélèvement au Fonds National de Garantie individuelle des Ressources (FNGIR) prévue au 2.1 de l'article 78 de la loi de finances pour 2010 n° 2009-1673 du 30 décembre 2009.

Il propose au Conseil Municipal de délibérer sur cette disposition et rappelle que son application est subordonnée à une délibération concordante prise par la nouvelle Communauté.

Il propose un transfert de la part communale FNGIR à la nouvelle Communauté à compter de 2017, avec correction à due concurrence sur l'attribution de compensation afin de garantir la neutralité budgétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte cette proposition à l'unanimité à compter de 2017.
